

mont avec MM. Ernoul et Vantayon. M. Thiers se plaignait du refus de la majorité d'approuver le vote sur l'article 2 de la loi des conseils généraux, celui relatif à la commission permanente. Les membres de la majorité se montraient décidés, malgré les menaces de démissions de M. Thiers, d'aller jusqu'au bout et de ne pas céder sur les questions relatives à la réorganisation du pays.

Ce matin, les amis de M. Thiers l'ont trouvé de très-mauvaise humeur et le montraient très-disposé à mettre le marché à la main, il faut que la majorité le prenne au mot. Mauvaise Bourse. Les efforts pour la liquidation ont cessé, les mauvaises dispositions ont repris le dessus. On s'inquiète des rapports entre M. Thiers et l'Assemblée, de la propagation anarchique dans les départements, du délabrement de l'esprit des ouvriers à Paris.

Paris, jeudi 3 août.

M. Thiers, accompagné de M. Lambrecht, s'est présenté hier, au sein de la commission de décentralisation, et a exposé les difficultés qui allaient surgir pour le gouvernement, si le projet de loi était adopté sans modifications.

La conférence, ouverte à dix heures du matin, n'a été terminée qu'à deux heures de l'après-midi, et M. Thiers n'a accepté le principe des commissions départementales qu'après avoir obtenu plusieurs concessions. Il a d'abord beaucoup insisté sur la nécessité de conférer la présidence de ces assemblées, au préfet, mais les membres de la commission ont combattu cette opinion, et après une vive discussion, on s'est arrêté, de part et d'autre, aux modifications suivantes : La présidence de la commission départementale appartiendra au conseiller général le plus âgé.

La commission a délibéré aujourd'hui sur les propositions du chef de pouvoir exécutif, et à la séance de demain, M. Washington lira un rapport supplémentaire, précisant les nouvelles modifications apportées au projet de loi.

M. Thiers a paru un peu surpris de la fermeté, allant jusqu'à la résistance, des membres de la commission, et il aurait failli échapper ce mot : « L'opposition ne siège plus à gauche, elle siège à droite. »

En vous annonçant la fusion de deux groupes notables de l'Assemblée ; celui des conservateurs républicains et le centre gauche, nous ajoutions que l'importance de cette réunion ne tarderait pas à se produire. En effet, ce côté de la Chambre, a pris aussitôt l'initiative de proposer la prorogation des pouvoirs de M. Thiers, et plusieurs conférences avaient été tenues, par ses membres, à ce sujet ; nous avons signalé les articles du projet en élaboration.

Hier, dans une nouvelle réunion, le centre gauche a adopté, à l'unanimité, les dispositions suivantes :

M. Thiers est nommé président de la République, pour trois ans. Il désigne un vice-président ; un ministère parlementaire est constitué, avec un président, responsable devant l'Assemblée nationale. Le centre gauche espère ainsi mettre un terme aux incertitudes que font naître les désaccords qui se manifestent dans le cours des débats législatifs.

Quel sera l'accueil fait par la droite à une pareille proposition ? A qui appartiendra le droit de dissoudre la Chambre ? M. Thiers, disent les uns, à l'Assemblée disent les autres. Dans le premier cas, la situation qui est faite au Président de la République, est telle, qu'à l'abri des organes parlementaires, avec un mandat presque sans contrôle, il devient le arbitre d'une République. Aussi, nous avons pu nous convaincre que la prorogation des pouvoirs de M. Thiers, ren-

contrera de nombreux adversaires à la Chambre, qui demanderont, avec instance, le statu quo.

Cette question sera portée à la tribune, dans la séance publique de lundi. Le chef de pouvoir exécutif avait eu d'abord l'intention de ne pas donner un successeur à M. Jules Favre, avant d'avoir terminé certaines négociations avec la Prusse et M. de Gouard, sous secrétaire d'Etat, avait été désigné pour prendre provisoirement le portefeuille des affaires étrangères. Mais, les questions internationales que notre gouvernement a à résoudre, sont si nombreuses et à la fois si importantes, que M. Thiers vient de pourvoir définitivement, à l'installation immédiate du successeur de M. Jules Favre.

Le nouveau ministre des affaires étrangères est M. de Reumont.

J'ai appelé l'attention des lecteurs du Journal de Roubaix, sur le conflit qui menace d'éclater en Orient, et qui peut être le signal d'une conflagration européenne. L'Angleterre, comprenant la faute immense qu'elle a commise en refusant d'intervenir entre la France et la Prusse pendant la dernière guerre, tente aujourd'hui de se rapprocher de nous. Victor-Emmanuel qui, malgré tout, conserve les plus vives sympathies pour notre pays, s'est efforcé d'écartier jusqu'ici, les négociations officieuses inspirées par M. de Bismark à son ambassadeur, pour entraîner l'Italie dans une alliance avec la Prusse. L'Autriche ne veut pas être surprise par les événements : elle arme, elle se fortifie, et M. de Beust ne se sépare pas de la politique de la France, dans le concert européen que la Prusse et la Russie troublent de nouveau par des intrigues communes. Que notre gouvernement reste vigilant ! M. Thiers a dit : il coûte trop cher, d'être faible ! — Le général Chanzy, après l'Alsace, après Trochu, dit dans un ouvrage qu'il vient de publier, concernant l'armée de la Loire : Nous pouvons être forts, grâce à nos inépuisables ressources, en hommes et en argent, soyons unis, nous serons forts.

On lit dans Paris-Journal :

Nous croyons savoir qu'une loi sur le divorce est en ce moment à l'étude et sera présentée à la discussion de l'Assemblée après les vacances d'été. Le dispositif le plus remarquable de ce projet de loi, est celui-ci : « Toutes les fois que la dissolution du mariage au 4 pour cause d'incapacité notoire de l'un des deux époux, le tribunal pourra, sans appel, prononcer l'indivisibilité conjugale de celui qui, en conséquence de cet arrêt, ne sera plus admis à contracter de nouveaux noces, à moins de réhabilitation morale résultant d'une meilleure conduite dûment certifiée. »

Le Saint-Père a daigné nommer le directeur de la Décentralisation de Lyon chevalier de Saint-Germain.

M. Charles Garnier attache d'autant plus de prix à cette faveur, que le Pape est aujourd'hui dévoué et prisonnier.

Collège Notre-Dame-des-Victoires.

Cette après-midi, à trois heures, a eu lieu la distribution solennelle des prix aux élèves du Collège de Roubaix.

Le discours d'usage a été prononcé par M. l'abbé Destombes, principal.

L'appel des lauréats a été fait ensuite dans l'ordre suivant :

Prix d'honneur et de vertu décernés par le suffrage des élèves, avec l'approbation des maîtres. Première division. — Internes. — 1er prix : Eugène Desmaretz ; 2e, Auguste Droulers ; 3e, Edouard Motte ; 4e, Hen-

ri Eckman ; 5e, Pierre Droulers ; 6e, Hector Scaen ; 7e, Henri Carrette ; 8e, Achille Deladalle. — 1er Accessit : Emile Soete ; 2e, Jean-Baptiste Ghesquier ; 3e, François Grimonprez ; 4e, Alphonse Duhamel ; 5e, Edouard Stichelbaud ; 6e, Paul Delattre ; 7e, Eugène Jouvenaux. Seconde division. — Internes. — 1er prix : Romain Lepers ; 2e, Henri Toulemond. — 1er accessit : Constantin Droulers ; 2e, Eugène Motte ; 3e, Célestin Droulers ; 4e, Waquelal ; 5e, Louis Leclercq ; 6e, Louis Droulers ; 6e, Adrien Wallet.

Externes. — 1er prix : Louis Scapél ; 2e, Eugène Bouvy ; 3e, Paul Bettremieux. — 1er accessit : Paul Leroux ; 2e, Auguste Lepoutre ; 3e, Edmond Droulers ; 4e, Alfred Roche ; 5e, Pierre Deledalle ; 6e, Paul Gaydet ; 7e, Fidèle Duhamel et Léon Poissonnier.

INSTRUCTION RELIGIEUSE

Catechisme de première communion. 1er prix : Eugène Ernoul, demi-pensionnaire ; 2e, Eugène Motte et Paul Leroux ; 3e, Eugène Mathon, demi-pensionnaire. — 1er accessit : Paul Liagre, externe ; 2e, Edouard Detrenne, demi-pensionnaire ; 3e, Florentin Eloy, demi-pensionnaire ; 4e, Théodore Leurdan, externe ; 5e, Henri Goube, externe ; 6e, Léon Morelle, demi-pensionnaire.

Premier cours. — 1er prix : Eugène Pannier ; 2e, Eugène Desmaretz. — 1er accessit : Emile Soete ; 2e, Félix Grimonprez, externe. Deuxième cours. — 1er prix : Jean-Baptiste Ghesquier ; 2e, Edouard Motte ; 3e, Auguste Beghin, externe. — 1er accessit : François Grimonprez ; 2e, Edouard Stichelbaud ; 3e, Oscar Bettremieux, pensionnaire, de Lannoy ; 4e, Henri Glorieux, externe ; 5e, Alphonse Florin, externe.

Troisième cours. — 1er prix : Albert Motte ; 2e, Cyrille Bossut, externe ; 3e, Henri Roussel, externe ; 4e, Gustave Parent, externe. — 1er accessit : Edouard D'Halluin, externe ; 2e, Charles Parent, externe ; 3e, Alfred Desbonnets, externe ; 4e, César Gaydet, externe ; 5e, Albe Bonnare, externe ; 6e, Pierre Droulers et Georges Masurel, externe.

Quatrième cours. — 1er prix : Paul Bettremieux ; 2e, Eugène Bouvy ; 3e, Georges Sien, demi-pensionnaire. — 1er accessit : Louis Cat-He, demi-pensionnaire ; 2e, Jean Wibaux, externe ; 3e, Romain Lepers ; 4e, Louis Scapél ; 5e, Emile Deregnaucourt, demi-pensionnaire ; 6e, Léon Wibaux, externe ; 7e, Paul Martin, externe.

Cinquième cours. — 1er prix : Edmond Droulers ; 2e, Henri Prouvost, demi-pensionnaire ; 3e, Auguste Lepoutre. — 1er accessit : Léon Cordonnier, pensionnaire ; 2e, Charles Delporte, externe ; 3e, Maurice Laumonier, externe ; 4e, Joseph Witte, externe ; 5e, Joseph Wibaux, demi-pensionnaire ; 6e, Auguste Pinnel, externe ; 6e, François Deledalle, externe.

Sixième cours. — 1er prix : Jules Leroux, externe ; 2e, Célestin Droulers ; 3e, Georges Goube, externe ; 4e, Paul Duhilleul, externe. — 1er accessit : César Piat, externe ; 2e, Arthur Prens, externe ; 3e, Charles Delespaul, externe ; 4e, Jules Bernard, externe ; 5e, Georges Pattyn, externe ; 6e, Georges Quint, demi-pensionnaire ; 7e, Charles Ducatez, externe ; 8e, Alphonse Regrigny, externe, et Louis Droulers.

CLASSE DE PHILOSOPHIE

Excellence. — Prix : Victor Glorieux, bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences. — Accessit : Henri Carrette, bachelier ès-sciences. Version latine. — Prix : Georges Delporte, externe. — Accessit : Victor Bonnier, externe.

Dissertation française. — Prix : Victor Bonnier. — Accessit : Georges Delporte. Dissertation latine. — Prix : Henri Carrette. — Accessit : Victor Bonnier. Histoire et géographie. — Prix : Georges Delporte. — Accessit : Victor Bonnier. Physique et chimie. — Prix : Henri Carrette. — Accessit : Albert Florin, externe. Mathématiques. — Prix : Henri Carrette. — Accessit : Joseph Dispa, externe, bachelier ès-sciences, et Victor Glorieux.

CLASSE DE RHÉTORIQUE

Excellence. — Prix : Emile Soete. — Accessit : Eugène Roche, externe. Version latine. — Eugène Desmaretz. — Accessit : Eugène Roche. Discours latin. — Eugène Roche. — Accessit : Paul Delattre. Critique littéraire. — Prix : Eugène Roche. — Accessit : Emile Soete. Cours français. — Prix : Eugène Roche.

— Accessit : Léon Lerouge, externe. Version latine. — Prix : Paul Delattre. — Accessit : Emile Soete. Version grecque. — Prix : Eugène Desmaretz. — Accessit : Emile Soete. Histoire et géographie. — Prix : Emile Soete. — Accessit : Eugène Roche. Physique et chimie. — Prix : Emile Soete. — Accessit : Eugène Roche. Mathématiques. — Prix : Eugène Roche. — Accessit : Eugène Roche. Mémoire et examen. — Prix : Paul Delattre. — Accessit : Eugène Desmaretz.

CLASSE DE SECONDE

Excellence. — Prix : Georges Mazure. — Accessit : Félix Grimonprez. Version latine. — Prix : Achille Liagre, externe. — Accessit : Georges Mazure. Version grecque. — Prix : Albert Verne, externe. — Accessit : Georges Mazure. Vers latins. — Prix : Georges Mazure. — Accessit : Albert Verne et Achille Liagre. Narration latine. — Prix : Georges Mazure. — Accessit : Paul Meurisse, externe. Critique littéraire. — Prix : Félix Grimonprez. — Accessit : Eugène Pannier et Paul Meurisse. Histoire et géographie. — Prix : Félix Grimonprez. — Accessit : Achille Liagre. Sciences mathématiques. — Prix : Eugène Pannier. — Accessit : Achille Liagre. Mémoire et examen. — Prix : Eugène Pannier. — Accessit : Albert Verne.

CLASSE DE TROISIÈME

Excellence. — 1er prix : Eugène Pannier ; 2e, François Grimonprez. — 1er accessit : Jean-Baptiste Ghesquier ; 2e, Edouard Motte. Version latine. — 1er prix : François Grimonprez ; 2e, Jean-Baptiste Ghesquier. — 1er accessit : Bon-Ami Wibaux et Charles Toulet, demi-pensionnaire ; 2e, Henri Glorieux. Thème latin. — 1er prix : Jean-Baptiste Ghesquier ; 2e, François Grimonprez. — 1er accessit : Charles Toulet ; 2e, Bon-Ami Wibaux. Vers latins. — 1er prix : Charles Toulet ; 2e, François Grimonprez. — 1er accessit : Edouard Motte ; 3e, Jean-Baptiste Ghesquier. Version grecque. — 1er prix : François Grimonprez ; 2e, Jean-Baptiste Ghesquier. — 1er accessit : Bon-Ami Wibaux ; 2e, Charles Toulet. Histoire et géographie. — 1er prix : Auguste Droulers ; 2e, Bon-Ami Wibaux. — 1er accessit : Jean-Baptiste Ghesquier ; 2e, François Grimonprez. Style épistolaire. — 1er prix : François Grimonprez ; 2e, Jean-Baptiste Ghesquier. — 1er accessit : Henri Glorieux ; 2e, Bon-Ami Wibaux. Arithmétique, géométrie et algèbre. — 1er prix : Edouard Motte ; 2e, Alphonse Florin, externe. — 1er accessit : François Grimonprez ; 2e, J-Bapt. Ghesquier et Charles Toulet. Mémoire et examen. — 1er prix : Edouard Motte ; 2e, François Grimonprez. — 1er accessit : Jean-Bapt. Ghesquier ; 2e, Henri Glorieux.

CLASSE DE QUATRIÈME

Excellence. — 1er prix : Eugène Ernoul, demi-pensionnaire ; (cet élève n'ayant pu concourir, pour les prix particuliers, à cause de sa santé, a mérité une mention honorable) ; 2e, Pierre Droulers. — 1er accessit : Albert Motteley, externe ; 2e, Jules Deregnaucourt, demi-pensionnaire ; 3e, Henri Roussel. Version latine. — 1er prix : Alfred Desbonnets ; 2e, Albert Motteley. — 1er accessit : Auguste Beghin ; 2e, Jules Droulers. Thème latin. — 1er prix : Albert Motteley ; 2e, Alfred Desbonnets. — 1er accessit : Auguste Beghin ; 2e, Pierre Droulers. Version grecque. — 1er prix : Albert Motteley ; 2e, Alfred Desbonnets. — 1er accessit : Auguste Beghin ; 2e, Pierre Droulers. Thème grec. — 1er prix : Alfred Desbonnets ; 2e, Jules Deregnaucourt. — 1er accessit : Albert Motteley ; 2e, Pierre Droulers. Vers latins. — 1er prix : Alfred Desbonnets ; 2e, Pierre Droulers. — 1er accessit : Albert Motteley ; 2e, Jules Deregnaucourt. Orthographe. — 1er prix : J.-B. Cochetoux, demi-pensionnaire ; 2e, Auguste Beghin. — 1er accessit : Albert Motteley ; 2e, Henri Roussel. Histoire et géographie. — 1er prix : Pierre Droulers ; 2e, Henri Roussel. — 1er accessit : Auguste Beghin ; 2e, Jules Deregnaucourt. Arithmétique et algèbre. — 1er prix : Ed-

Stichelbaud ; 2e, Pierre Droulers. — 1er accessit : Edouard Dhatium ; 2e, Auguste Bghin. Mémoire et examen. — 1er prix Albert Motteley ; 2e, Henri Roussel. — 1er accessit : Edouard Stichelbaud ; 2e, Pierre Droulers.

CLASSE DE CINQUIÈME

Excellence. — 1er prix : Albert Motte ; 2e, Georges Masurel. — 1er accessit : Louis Catelle ; 2e, Achille Delaoutre, externe ; 3e, Edouard Stichelbaud ; 4e, Léon Wibaux. Version latine. — 1er prix : Albert Motte et Eugène Ernoul ; 2e, Henri Duburoc, externe. — 1er accessit : Léon Wibaux ; 2e, Georges Masurel ; 3e, Paul Eloy, demi-pensionnaire ; 4e, Ernest Roussel, externe. Thème latin. — 1er prix : Achille Delaoutre ; 2e, Albert Motte. — 1er accessit : Achille Delcroix, demi-pensionnaire ; 2e, Georges Masurel ; 3e, Louis Catelle ; 4e, Paul Eloy. Version grecque. — 1er prix : Albert Motte ; 2e, Louis Catelle. — 1er accessit : Achille Delaoutre ; 2e, Eugène Ernoul ; 3e, Paul Eloy ; 4e, Henri Duburoc. Thème grec. — 1er prix : Albert Motte ; 2e, Louis Catelle. — 1er accessit : Georges Masurel ; 2e, Achille Delaoutre ; 3e, Henri Duburoc ; 4e, Paul Eloy. Orthographe. — 1er prix : Achille Delaoutre ; 2e, Georges Masurel et Léon Wibaux. — 1er accessit : Pierre Leclercq, externe, de Watrèlos ; 2e, Louis Catelle ; 3e, Paul Sorel, externe ; 4e, Achille Delcroix et Charles Bonaldi, externe. Histoire et géographie. — 1er prix : Paul Eloy ; 2e, Henri Destombes, demi-pensionnaire. — 1er accessit : Georges Masurel ; 2e, Léon Wibaux ; 3e, Albert Motte ; 4e, Achille Delaoutre et Eugène Ernoul. Arithmétique. — 1er prix : Georges Masurel ; 2e, Albert Gaydet, externe. — 1er accessit : Louis Catelle ; 2e, Pierre Leclercq ; 3e, Paul Eloy ; 4e, Achille Delaoutre. Mémoire et examen. — 1er prix : Albert Motte ; 2e, Achille Delaoutre. — 1er accessit : Henri Destombes ; 2e, Ernest Roussel ; 3e, Eugène Ernoul et Paul Poissonnier, externe ; 4e, Georges Masurel.

CLASSE DE SIXIÈME

Excellence. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, Paul Bettremieux. — 1er accessit : Charles Parent ; 2e, Paul Liagre, (cet élève n'ayant pu, à cause de sa santé, concourir pour les prix, a mérité une mention honorable) ; 3e, Arthur Pollet, demi-pensionnaire ; 4e, César Gaydet et Arrien Wallet. Version latine. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, César Gaydet et Charles Parent. — 1er accessit : Maurice Laumonier ; 2e, Emile Deregnaucourt ; 3e, Paul Bettremieux ; 4e, Georges Sien. Thème latin. — 1er prix : Paul Martin ; 2e, Eugène Bouvy. — 1er accessit : César Gaydet ; 2e, Charles Parent ; 3e, Adrien Wallet ; 4e, Augustin Warren, demi-pensionnaire. Version grecque. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, Adrien Wallet. — 1er accessit : Théodore Léurdan ; 2e, Augustin Warren ; 3e, Maurice Laumonier ; 4e, César Chydat. Thème grec. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, Augustin Warren. — 1er accessit : Paul Bettremieux et Paul Martin ; 2e, Emile Deregnaucourt ; 3e, Georges Sien ; 4e, Charles Parent. Orthographe. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, Paul Bettremieux. — 1er accessit : Augustin Warren ; 2e, Charles Parent ; 3e, Maurice Laumonier ; 4e, Adrien Wallet. Histoire et géographie. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, César Gaydet. — 1er accessit : Paul Bettremieux ; 2e, Maurice Laumonier ; 3e, Charles Parent ; 4e, Emile Deregnaucourt. Arithmétique. — 1er prix : Jean Wibaux ; 2e, Paul Bettremieux. — 1er accessit : Eugène Bouvy et Arthur Pollet ; 2e, César Gaydet ; 3e, Augustin Warren ; 4e, Cyrille Bossut. Mémoire et examen. — 1er prix : Eugène Bouvy ; 2e, Paul Bettremieux. — 1er accessit : Emile Deregnaucourt ; 2e, Georges Sien ; 3e, Arthur Pollet ; 4e, Augustin Warren.

ENSEIGNEMENT SPÉCIAL.

Troisième année. Excellence. — Prix : Achille Libouton, externe. — Accessit : Oscar Bettremieux et Jules Pannier, externe. Exercices français et littérature. — Prix : Achille Libouton. — Accessit : Oscar Bettremieux. Histoire et géographie. — Prix : Jules Pannier. — Accessit : Achille Libouton. Mathématiques et mécanique. — Prix : Oscar Bettremieux. — Accessit : Jules Pannier. Physique et cosmographie. — Prix : Jules

du cabinet se trouvait du côté de la bibliothèque. Il avait assisté dans le temple au débat de l'architecte et du serrurier, qui prétendait que, si l'on introduisait dans la maison par la fenêtre donnant sur la rivière, il fallait par prudence mettre la serrure du côté de la bibliothèque, le cabinet devant être une des espèces de plaisance pour l'été. Et tout par l'intérêt et les oreilles pleines de sang, Minoret regardait la serrure au moyen d'un bonnet et la prestesse des voleurs. Il entra dans le cabinet, y prit le paquet de papiers sans s'amuser à le décaçheter, revissa la serrure, ramis les choses en état, et alla s'asseoir dans la salle à manger, en attendant que le Bougival montât le sinapisme, pour quitter la maison. Il opéra sa fuite avec autant plus de facilité que la pauvre Ursule trouva plus urgent de voir appliquer le sinapisme que d'obéir aux recommandations de son parrain.

« La lettre ! la lettre ! » cria d'une voix mourante le vieillard ; obéis-moi, voici la clef. Je veux te voir la lettre à la main.

Ces paroles furent jetées avec des regards si égarés, que la Bougival dit à Minoret : « Mais faites donc ce que vous voulez, ou vous allez cause de ça. » Elle le baisa sur le front, prit la clef, et descendit ; mais, bientôt, appelée par les cris de la Bougival, elle accourut.

son séant, voulut parler, et mourut en faisant un horrible dernier soupir, les yeux fixés sur le terrein. La pauvre petite, qui voyait la mort pour la première fois, tomba sur ses genoux et fondit en larmes. La Bougival ferma les yeux du vieillard et le disposa dans son lit. Quand, selon son expression, elle eut paré la mort, la vieille nourrice courut prévenir M. Savinien ; mais les héritiers, qui se tenaient au bout de la rue, entourés de curieux, et absolument comme des corbeaux qui attendent qu'un cheval soit enterré pour venir gratter la terre et la fouiller de leurs pattes et du bec, accoururent avec la célérité de ces oiseaux de proie.

Pendant ces événements, le maître de poste était allé chez lui pour savoir ce que contenait le mystérieux paquet.

A MA CHÈRE URSULE MIROUET, FILLE DE MON BEAU-FRÈRE NATUREL, JOSEPH MIROUET, ET DE DINAH GROLLMAN.

Nemours, 15 janvier 1830.

Mon petit ange, mon affection paternelle, que tu as si bien justifiée, a eu, pour principe, non-seulement le serment que j'ai fait à ton père, mais encore la ressemblance avec Ursule Mirouet, ma femme, de qui tu m'as sans cesse rappelé les grâces, l'esprit, la candeur et le charme. Ta qualité de fille du fils naturel de mon beau-père pourrait rendre tes dispositions testamentaires faites en

Le vieux gueux ! cria le maître de poste.

« Ton adoption aurait été l'objet d'un procès. Enfin, j'ai toujours reculé devant l'idée de l'épouser pour te transmettre ma fortune ; car j'aurais pu vivre longtemps et déranger l'avenir de ton bonheur, qui n'est retardé que par la vie de madame de Portendière. Ces difficultés murement pesées, et voulant te laisser la fortune nécessaire à une belle existence... »

« Le scélérat, il a pensé à tout ! » « Sans nuire en rien à mes héritiers... »

« Le Jésuite ! comme s'il ne nous devait pas toute sa fortune ! »

« Je t'ai destiné le fruit des économies que j'ai faites pendant dix-huit années et que j'ai constamment fait valoir, par les soins de mon notaire, en vue de te rendre aussi heureuse qu'on peut l'être par la richesse. Sans argent, ton éducation et les idées élevées feraient ton malheur. D'ailleurs, tu dois une belle dot au charnant jeune homme qui t'aime. Tu trouveras donc dans le milieu du troisième volume des Pandectes, in-folio, reliées en maroquin rouge, et qui est le dernier volume du premier rang, au-dessous de la tablette de la bibliothèque, dans le dernier corps, du côté du salon, trois inscriptions de rentes en trois pour cent ; au porteur, de chacune douze mille francs. » « Quelle profondeur de sagesse ! » « Et le maître de poste... »

permettra pas que je sois ainsi frustré. « Prends les aussitôt, ainsi que le peu d'arrangements économisés au moment de ma mort, et qui seront dans le volume précédent. Songe, mon enfant adorée, que tu dois obéir aveuglément à une pensée qui a fait le bonheur de toute ma vie, et qui m'obligerait à demander le secours de Dieu, si tu me désobéissais. Mais, en prévision d'un scrupule de ta chère conscience, que je sais ingénieuse à se tourmenter, tu trouveras ci-joint un testament en bonne forme de ces inscriptions au profit de M. Savinien de Portendière. Ainsi, soit que tu les possèdes toi-même, soit qu'elles te viennent de celui que tu aimes, elles seront ta légitime propriété. »

« Ton parrain, » « DENIS MINORET. »

A cette lettre était jointe, sur un carré de papier timbré, la pièce suivante :

CECI EST MON TESTAMENT.

« Moi, Denis Minoret, docteur en médecine, domicilié à Nemours, sain d'esprit et de corps, ainsi que la date de ce testament le démontre, lègue mon âme à Dieu, le priant de me pardonner mes longues erreurs en faveur de mon sincère repentir. Puis, ayant reconnu en monsieur le vicomte Savinien de Portendière, un véritable ami, je lègue pour

moi, je lui lègue trente-six mille francs de rente perpétuelle, trois pour cent, prendre dans ma succession, par préférence à tous mes héritiers.

« Fait et écrit en entier de ma main, à Nemours, le 11 janvier 1731. »

DENIS MINORET.

« Sans hésiter, le maître de poste, qui, pour être bien seul, s'était enfermé dans la chambre de sa femme, y chercha le briquet phosphorique, et recut deux avis du ciel par l'extinction de deux allumettes qui successivement ne voulurent pas s'allumer. La troisième prit feu ! Il brûla dans la cheminée et la lettre et le testament. Par une précaution superflue, il entra les vestiges du papier et de la cire dans les cendres. Puis, affrôlé par l'idée de posséder les trente-six mille francs de rente à l'insu de sa femme, il revint au pas de course chez son oncle, aiguillonné par la seule idée, idée simple et nulle, qui pouvait traverser sa lourde tête. En voyant la maison de son oncle envahie par les trois familles enfin maîtresses de la place, il trembla de ne pouvoir accomplir un projet sur lequel il ne se donnait pas le temps de réfléchir en ne pensant qu'aux obstacles. »

(La suite au prochain numéro)